

ZAC Berliet

Un nouveau quartier sort de terre

Élément de liaison entre l'agglomération lyonnaise et la 2^e couronne, la ZAC Berliet figure parmi les trois plus grands projets de la communauté urbaine de Lyon. Elle concerne une zone de 100 hectares située à Saint-Priest, sur l'ancienne piste d'essais de Renault Trucks au nord de la route d'Heyrieux, le triangle dit de Revaision, et sur la partie nord de la cité Berliet. Le projet comprend le développement d'une zone d'activité économique (40 ha), d'habitat (40 ha), et d'un espace de loisirs. La réalisation de ce vaste programme d'aménagement s'échelonne sur une dizaine d'années, de 2010 à 2019.

Petit tour d'horizon de ce quartier en pleine mutation. *Par Christine Nadalini*

1- Habitat

La construction de nouveaux logements se répartit sur deux secteurs et représente environ 1000 logements, composés de maisons de ville et de petits immeubles (R+3). La part proposée en accession libre représente 80% de l'ensemble, 20% sont réservés au locatif et à l'accession sociale.

1a> Îlot A Cité Berliet : Cette zone d'habitat s'étend sur 12 hectares, répartis en 6 lots, pour un total de près de 500 logements construits d'ici à 2016, (représentant une surface de 44 000 m²).

Le premier lot est en cours de réalisation et comprend la construction de 110 logements, dont 44 maisons et 66 appartements. Le lot n°2 est actuellement en phase de commercialisation avec 93 logements (2010-2011), dont 37 maisons et 56 appartements.

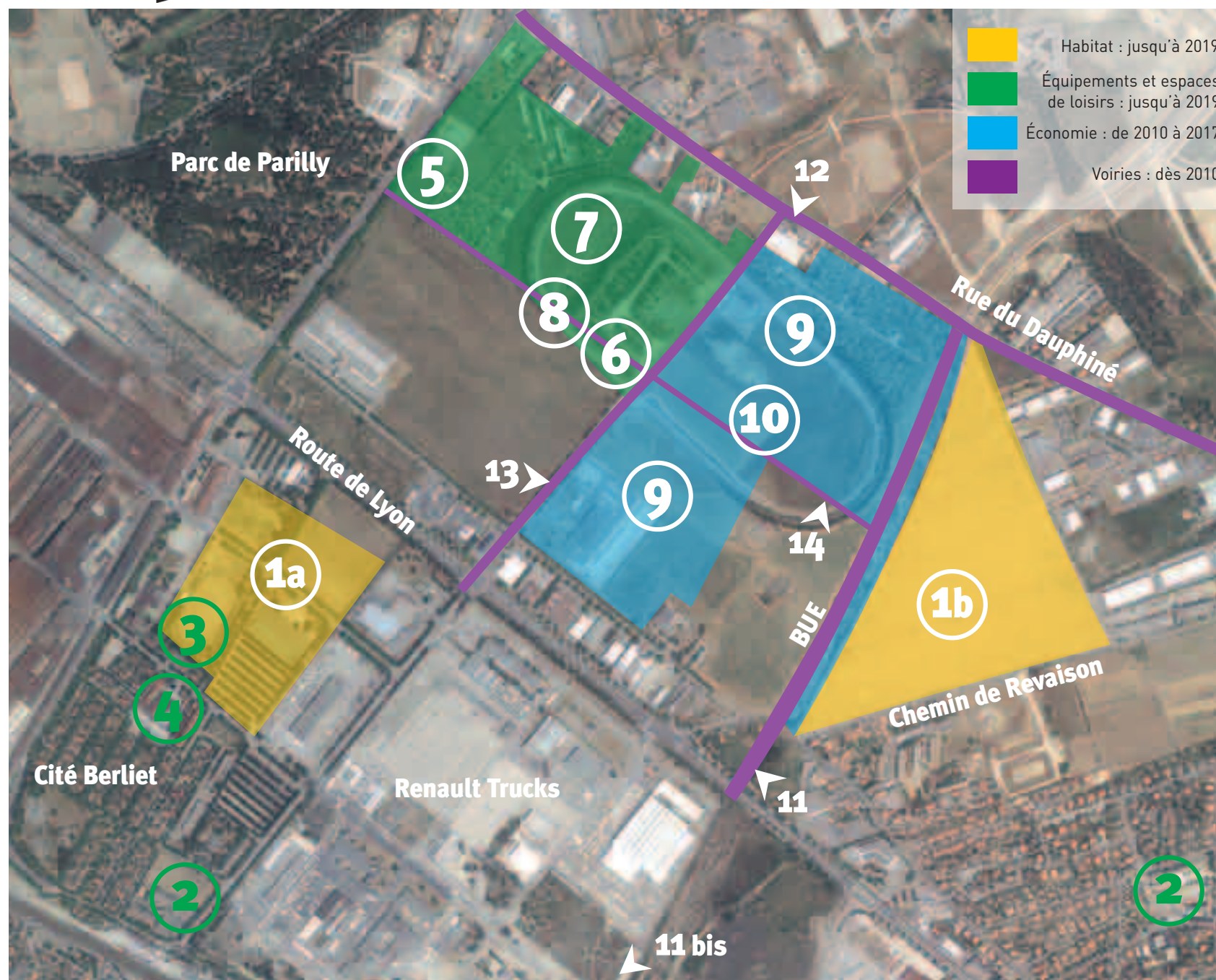
1b> Îlot B Revaision : Cette zone d'habitat, en forme de triangle, s'étend sur 19 hectares et comprendra 117 maisons, 310 logements collectifs et 110 lots à bâtir (pour une surface de 51 500 m²). Les premières constructions sont envisagées à partir de 2012 jusqu'en 2019. Des voies de desserte sont prévues au sein de ces deux îlots.

2- Extension des groupes scolaires Berliet et Revaision

La construction de 1000 logements sur le secteur implique l'arrivée de nouveaux habitants et parmi eux de nombreuses familles. Afin de répondre aux besoins, il est prévu, dans un premier temps, l'extension du groupe scolaire Berliet (2012/2013) puis du groupe scolaire Revaision (2014/2015).

3- Maison de retraite – EHPAD

Un projet d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de 90 lits est à l'étude sur un terrain de 5 700 m², sur l'îlot d'habitat Berliet.



4- Ferme Berliet

Propriété de la ville depuis octobre 2009, la ferme Berliet fait l'objet d'une étude. Elle pourrait accueillir la maison de quartier.

5- Jardins ouvriers

Depuis le printemps 2009, les jardins ouvriers de la Cité Berliet ont été transférés sur deux secteurs : 5 hectares le long du boulevard de Parilly, 2 hectares au sud de la Cité, près de la voie ferrée. Au total ce sont 338 parcelles qui ont été restituées.

6- Transfert des courts de tennis

Les travaux concernant la réalisation de cinq courts de tennis et d'un mur d'entraînement vont démarrer au mois de mai 2010.

7- Stade de football

La réalisation de ce nouvel équipement se fera en plusieurs étapes. Il comprendra quatre terrains d'entraînement et un stade d'une capacité de 10 000 places à l'horizon 2019. Deux terrains synthétiques devraient sortir de terre d'ici 2012.

8- Terrains de pétanque

L'aménagement de terrains de pétanque est programmé pour 2011, à proximité des courts de tennis.

9- Parc d'activité économique

Les premiers permis de construire viennent d'être déposés par un promoteur-constructeur de produits immobiliers économiques, le long du futur axe est-ouest. Deux projets sont envisagés : le premier concerne la réalisation de deux bâtiments de moyenne gamme accueillant des activités tertiaires. Le projet aura le label de certification très haute performance énergétique (THPE). Le second projet comprend deux immeubles haut de gamme, là aussi réservés à des activités tertiaires, labellisés bâtiments basse consommation (BBC).

10- Pôle de services

Ce pôle de services comportera un hôtel, deux restaurants et une restauration rapide, et proposera un ensemble de services aux entreprises, de type pressing, santé.

11- Prolongation du boulevard urbain est (BUE)

Véritable colonne vertébrale du sud-est de l'agglomération, le BUE doit rejoindre le Boulevard Urbain Sud (Feyzin / A46) à hauteur de l'échangeur Vénissieux centre. Il sera prolongé depuis la rue du Dauphiné jusqu'à la route de Lyon et conçu de la même façon que la portion existante entre Porte des Alpes et rue du Dauphiné : aménagement en deux fois deux voies avec pistes cyclables et cheminements piétons.

Les travaux viennent de démarrer et s'achèveront au printemps 2011. Toujours dans le cadre de l'aménagement du BUE mais au-delà de la ZAC, des travaux sont actuellement engagés, au sud du chemin du Charbonnier, entraînant la fermeture temporaire de certaines rues (11 bis).

- Jusqu'au 23 avril : fermeture de la rue Pelloutier entre le Boulevard Urbain Est et la rue Eugène Hénaff. Une déviation est mise en place par la rue Timbaud, le chemin du Charbonnier et la rue Hénaff.
- Du 25 avril au 4 juin 2010 : fermeture du chemin du Charbonnier entre la rue Pierre Timbaud et la rue Eugène Hénaff. Pendant le chantier, les circulations piétonnes sont maintenues et sécurisées.



12- Réaménagement de la rue du Dauphiné

Des travaux sont envisagés dès 2012.

13- Création de l'axe Minerve

Cet axe reliera dès 2012 la rue du Dauphiné à la route de Lyon desservant ainsi le nouveau secteur économique prévu sur les anciennes pistes d'essai de Renault Trucks

14- Création de l'axe transversal est-ouest

Cette voie, réalisée en plusieurs tranches dès 2010, reliera le boulevard de Parilly au chemin de Revaision. Elle desservira notamment les équipements sportifs, les deux parcs d'activité économique et les futurs logements du triangle de Revaision.